

L'Observatoire Economique et Social

Les prestations légales et les cotisations sociales du régime des salariés agricoles en 2013

La Mutualité sociale agricole gère l'ensemble des prestations légales des salariés agricoles : maladie, maternité, invalidité, accidents du travail, retraite, décès, prestations liées à la famille (y compris les prestations logement et les minima sociaux). Elle mène également une politique d'action sanitaire et sociale (prestations extra-légales).

Cette synthèse relative au financement des prestations légales versées par le régime des salariés agricoles présente les réalisations de l'année 2013 pour chacune des branches.

Au cours de l'année 2013, le régime des salariés agricoles connaît un maintien des populations protégées en maladie et de bénéficiaires de prestations familiales, le nombre d'actifs cotisants est en progression et les effectifs de retraités continuent de diminuer.

Le montant des prestations légales versé par le régime des salariés agricoles atteint 11,1 milliards d'euros et progresse de + 1,0 % par rapport à 2012. Ce montant représente 81,6 % du total des charges du régime.

Les cotisations sociales émises au régime des salariés totalisent 5,6 milliards d'euros et ce montant augmente de + 6,8 % en un an. Les cotisations sociales constituent 41,2 % du total des produits finançant le régime.

Maintien de la population protégée en maladie et des bénéficiaires de prestations familiales, baisse du nombre de bénéficiaires d'un avantage retraite, croissance des effectifs d'actifs cotisants.

Entre juillet 2012 et juillet 2013, la population protégée en maladie au régime des salariés agricoles se maintient après une baisse de - 0,6 % sur la période annuelle précédente. Cette stabilité trouve son origine dans une évolution contrastée des effectifs de retraités et des actifs cotisants dans ce régime (tableau 1).

Dans le domaine des prestations familiales, malgré une évolution de l'activité des conjoints hors du monde agricole et la possibilité laissée aux familles de choisir le régime d'affiliation, le nombre de familles bénéficiaires est quasi-stable en 2013, après une baisse de - 0,4 % en 2012.

Les effectifs de retraités diminuent de - 0,9 % entre juillet 2012 et juillet 2013, après une baisse de - 0,8 %. Cette diminution résulte d'une prise en compte améliorée des décès des retraités. En effet, l'outil de gestion des décès a été amélioré au niveau de chaque caisse de MSA, ce qui a eu pour incidence d'accroître le nombre de décès recensés au cours du deuxième trimestre 2013 et d'impacter ainsi l'évolution des effectifs de retraités. Toutefois, cette baisse du nombre de retraités ne reflète pas l'évolution des effectifs sur l'année complète 2013 (+ 0,1 % entre décembre 2012 et décembre 2013). Cette progression annuelle est à mettre en lien avec le dispositif « Carrières longues Hollande » ou encore la transformation des versements forfaitaires uniques en pensions.

Le nombre total des bénéficiaires de pension d'invalidité continue d'augmenter entre décembre 2012 et décembre 2013 (+ 1,5 %), mais à un rythme moins élevé que les deux années précédentes (+ 3,9 % en 2012 et + 4,3 % en 2011).

Les effectifs d'actifs cotisants, estimés en équivalents temps plein, augmentent de + 1,6 % entre juillet 2012 et juillet 2013, en contraste avec la baisse de - 0,9 % sur la période précédente. Cette progression est liée à une reprise de l'emploi agricole observée sur les deux premiers trimestres 2013 et dans tous les secteurs, y compris celui du tertiaire qui a été en recul pendant deux ans.

Tableau 1

POPULATIONS* DU REGIME DES SALARIES AGRICOLES EN 2012 ET 2013

	Effectifs 2012	Effectifs 2013	Evolution 2013/2012 (en %)
Personnes protégées en maladie	1 812 222	1 811 948	-0,0%
Familles bénéficiaires de prestations légales	152 714	152 785	+0,0%
Bénéficiaires d'un avantage retraite	2 503 203	2 481 777	-0,9%
Bénéficiaires de pensions d'invalidité	25 304	25 672	+1,5%
Actifs cotisants**	659 061	669 495	+1,6%

* Dénombrement au 1^{er} juillet : personnes protégées en maladie, bénéficiaires d'un avantage retraite et actifs cotisants.

* Dénombrement au 31 décembre : familles bénéficiaires de prestations légales, bénéficiaires de pensions d'invalidité.

** La notion d'actif cotisant est définie à l'article D. 134-4 du CSS :

«Est considéré comme cotisant actif toute personne quel que soit son âge, exerçant une activité professionnelle, assujettie à un régime obligatoire de sécurité sociale et qui verse personnellement ou pour laquelle est versée une cotisation.»

Source : MSA

Progression de + 1,0 % du montant de prestations légales versé par le régime des salariés agricoles

Le montant des prestations légales versé par le régime des salariés agricoles, toutes branches confondues, s'élève à 11,1 milliards d'euros en 2013 et augmente de + 1,0 % par rapport à 2012 (tableau 2), après une hausse de + 0,6 % l'année précédente. Cette progression est d'une part portée par la croissance des prestations retraite, et d'autre part par la hausse des prestations de la branche maladie (respectivement + 0,4 point de contribution à la croissance pour chacune des deux branches).

Le montant des prestations légales maladie-maternité-invalidité-décès versé en 2013 est de 4,2 milliards d'euros et augmente de + 1,1 % par rapport à 2012. Ce montant représente 37,5 % du montant total des prestations légales du régime des salariés agricoles.

La progression des dépenses de la branche maladie en 2013 résulte de la hausse conjointe des prestations maladie exécutées en ville (notamment des remboursements d'honoraires) et en établissements (structures pour personnes âgées et handicapées, cliniques privées).

Le montant des prestations accidents du travail et maladies professionnelles (ATMP) s'élève à 0,4 milliard d'euros en 2013 et représente 3,8 % du total des prestations du régime des salariés agricoles. Ce montant progresse de + 0,9 % par rapport à 2012. Cette croissance s'explique principalement par l'évolution du montant des rentes consécutive à la revalorisation de 2013, à l'augmentation du nombre de victimes, et dans une moindre mesure par la hausse des dépenses en indemnités journalières.

Pour la branche famille, le montant versé aux bénéficiaires est de 0,8 milliard d'euros en 2013, soit une hausse de + 1,3 % en un an. Le montant des prestations de la branche famille représente 6,8 % du total des prestations du régime des salariés agricoles. La hausse du montant des dépenses de cette branche s'explique principalement par la revalorisation de la Base mensuelle des allocations familiales (BMAF) de + 1,2 % (tableau 5) et un nombre de familles qui se stabilise en 2013 (tableau 1).

Pour les prestations légales retraite, le régime des salariés agricoles a versé 5,8 milliards d'euros aux bénéficiaires d'un avantage retraite en 2013. Ce montant représente 51,9 % de l'ensemble des prestations légales du régime et est en croissance de + 0,8 % par rapport à 2012.

Cette progression des dépenses de la branche retraite, et notamment des prestations de droits propres, s'explique principalement par la revalorisation des pensions (+ 1,5 %, tableau 5), compte tenu de la faible progression du nombre de retraités au régime des salariés sur l'année complète 2013.

Tableau 2

MONTANTS DES PRESTATIONS DU REGIME DES SALARIES AGRICOLES POUR LES ANNEES 2012 ET 2013

Régime des salariés agricoles Toutes branches (montants en million d'euros)	Réalisation 2012	Réalisation 2013	Structure 2013 (en %)	Évolution 2013/2012 (en %)	Contribution à la croissance (en points)
Maladie-maternité-invalidité-décès	4 120,0	4 166,3	37,5%	+1,1%	+0,4
Accidents du travail et maladies professionnelles	423,8	427,5	3,8%	+0,9%	+0,0
Famille	752,2	761,6	6,8%	+1,3%	+0,1
Retraite	5 723,1	5 770,6	51,9%	+0,8%	+0,4
TOTAL PRESTATIONS LEGALES	11 019,0	11 126,0	100,0%	+1,0%	+1,0

Source : MSA

Progression de + 2,9 % des charges au régime des salariés agricoles

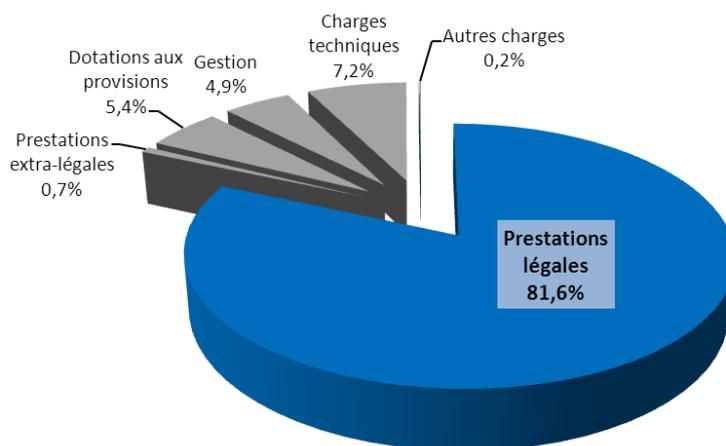
L'ensemble des charges des quatre branches du régime des salariés agricoles s'élève à 13,6 milliards d'euros en 2013 et ce montant progresse de + 2,9 % par rapport à 2012. Les dépenses du régime continuent d'augmenter après + 1,2 % l'année précédente.

Le montant des charges du régime des salariés est composé principalement des prestations légales (81,6 %). Le reste se décompose en charges techniques (7,2 %), des dotations aux provisions (5,4 %), des dépenses de gestion administrative (4,9 %), de frais financiers et autres dépenses (graphique 1).

En 2013, la croissance des charges du régime des salariés agricoles résulte des augmentations des montants de prestations légales (+ 1,0 %), des charges techniques (+ 32,8 %), et dans une moindre mesure des dotations aux provisions (+3,0 %) et des dépenses de gestion (+ 1,4 %).

Graphique 1

REPARTITION DES CHARGES DU REGIME DES SALARIES AGRICOLES EN 2013



Source : MSA

Progression de + 6,8 % des cotisations sociales émises au régime des salariés agricoles

Les cotisations sociales du régime des salariés agricoles, hors prises en charge par l'Etat et impôts et taxes affectés, totalisent un montant de 5,6 milliards d'euros en 2013. Ce montant progresse de + 6,8 % par rapport à 2012, après une hausse de + 4,9 % l'année précédente (tableau 3).

L'année 2013 est marquée par les suppressions des exonérations sur la part ouvrière des heures supplémentaires et de l'exonération accident du travail des travailleurs occasionnels - demandeurs d'emploi (TODE). Ces mesures conduisent à un relèvement des montants de cotisations sociales. De plus, en vue de financer l'avancée des départs en retraite à 60 ans des carrières longues, les taux de cotisations de la branche retraite augmentent progressivement.

La croissance du montant des cotisations sociales émises au régime des salariés est en partie liée à la reprise de l'emploi observée dans tous les secteurs en 2013, y compris celui du tertiaire qui a été en recul pendant deux ans. Entre 2012 et 2013 et dans tous les secteurs, le nombre d'heures rémunérées, indicateur du volume de l'emploi, progresse de + 1,0 % et la masse salariale est en croissance de + 2,1 %. En revanche, le salaire horaire moyen augmente moins vite que le Smic : + 1,1 % contre + 1,3 % en 2013.

La progression des cotisations sociales en 2013 est principalement portée par l'évolution du montant des cotisations des branches retraite et maladie (respectivement + 4,3 points et + 1,4 point de contribution à la croissance). Le montant des cotisations de la branche retraite atteint 2,5 milliards d'euros, soit une progression de + 10,0 % en un an. Celui des cotisations de la branche maladie s'élève à 2,0 milliards d'euros et augmente de + 3,8 % en un an. La structure des cotisations est modifiée dans les branches maladie et retraite par la suppression des exonérations sur la part ouvrière des heures supplémentaires depuis 2012, ce qui augmente mécaniquement les cotisations employeurs dans ces deux branches.

Le montant des cotisations émises au titre de la branche accidents du travail s'élève à 0,4 milliard d'euros en 2013 et augmente de + 10,2 % par rapport à 2012. Le montant des cotisations employeurs augmente à la suite de la suppression de l'exonération travailleur occasionnel - demandeur d'emploi (TODE) sur cette branche.

Télécharger les données au format Excel :



Tableau 3

MONTANTS DES COTISATIONS SOCIALES DU REGIME DES SALARIES AGRICOLES POUR LES ANNEES 2012 ET 2013

Régime des salariés agricoles Toutes branches (montants en million d'euros)	Réalisation 2012	Réalisation 2013	Structure 2013 (en %)	Évolution 2013/2012 (en %)	Contribution à la croissance (en points)
Maladie-maternité-invalidité-décès	1 907,0	1 980,2	35,1%	+3,8%	+1,4
Accidents du travail et maladies professionnelles	371,4	409,2	7,3%	+10,2%	+0,7
Famille	738,2	762,3	13,5%	+3,3%	+0,5
Retraite	2 259,9	2 485,5	44,1%	+10,0%	+4,3
TOTAL COTISATIONS SOCIALES	5 276,5	5 637,3	100,0%	+6,8%	+6,8

Source : MSA

Croissance de + 3,0 % des produits au régime des salariés agricoles

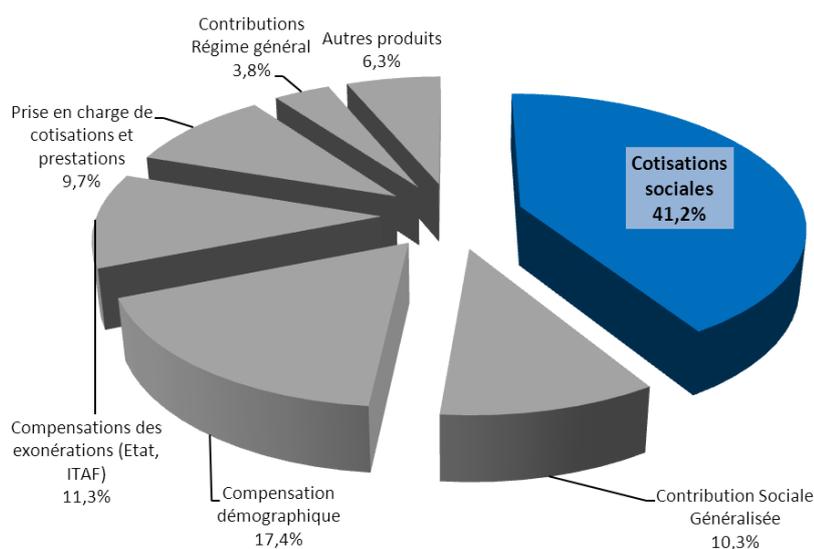
L'ensemble des produits des quatre branches confondues s'élève à 13,7 milliards d'euros en 2013. Ce montant progresse de + 3,0 % par rapport à 2012, après une légère baisse de - 0,1 % l'année précédente.

Les cotisations sociales et la Contribution sociale généralisée – CSG représentent plus de la moitié des recettes du régime des salariés (51,5 %). Le reste se partage entre la compensation démographique (17,4 %), les impôts et taxes affectés - Itaf et cotisations prises en charge par l'Etat (11,3 %) et d'autres sources de financement (graphique 2).

En 2013, la croissance du montant des produits du régime des salariés est principalement portée par la progression des cotisations émises (+ 6,8 %) et dans une moindre mesure par la hausse du montant des contributions du régime général (+ 22,9 % en un an).

Graphique 2

REPARTITION DES PRODUITS DU REGIME DES SALARIES AGRICOLES EN 2013



Source : MSA

Un résultat net excédentaire en croissance pour l'année 2013

Le régime des salariés agricoles est excédentaire de 0,06 milliard d'euros en 2013 (tableau 4). Cet excédent progresse en raison d'une croissance plus rapide du montant des produits que celui des charges.

Tableau 4

RESULTAT NET DU REGIME DES SALARIES AGRICOLES POUR LES ANNEES 2012 ET 2013

Régime des salariés agricoles Toutes branches (montants en million d'euros)	Réalisation 2012	Réalisation 2013	Évolution 2013/2012 (en %)
CHARGES	13 245,8	13 631,2	+ 2,9 %
PRODUITS	13 290,6	13 691,3	+ 3,0 %
RESULTAT NET	44,7	60,2	+ 34,5 %

Source : MSA

Méthodologie

La direction de la Sécurité sociale transmet aux organismes de Sécurité sociale, les données macro-économiques servant à expliquer les évolutions des montants de prestations légales et de cotisations sur une année.

Tableau 5

PRINCIPALES DONNEES MACRO-ECONOMIQUES - ANNEES 2012 ET 2013

Evolution annuelle moyenne	Réalisation 2012	Réalisation 2013
Prix hors tabac	+1,9%	+0,7%
Revalorisation des pensions	+2,1%	+1,5%
Revalorisation de la base mensuelle des allocations familiales	+0,8%	+1,2%
Plafond de la sécurité sociale	+2,9%	+1,8%
Salaire minimum interprofessionnel de croissance	+3,2%	+1,3%

Source : MSA

Le régime des salariés agricoles est composé de quatre branches : la maladie-maternité-invalidité-décès, les accidents du travail et maladies professionnelles, la retraite, la famille.

Le champ des données regroupe la métropole.

Sigles cités :

ATMP	: Accident du travail et maladie professionnelle
BMAF	: Base mensuelle des allocations familiales
CSG	: Contribution sociale généralisée
Itaf	: Impôts et taxes affectés
SA	: Salarié agricole
Smic	: Salaire minimum interprofessionnel de croissance

MSA Caisse Centrale	Direction des Études, des Répertoires et des Statistiques	 L'essentiel & plus encore
Les mercuriales	Responsable de la publication, Alain PELC - Rédacteur en chef, David FOUCAUD	
40 rue Jean Jaurès	Mission Synthèses - Synthèse réalisée par Vanessa GUERIN	
93647 Bagnolet cedex	Mise en forme : Michèle LALLAOURET	
	Diffusion : Claudine GAILLARD, gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr - Mireille MEDELICE, Medelice.mireille@ccmsa.msa.fr	